

Madame, Monsieur, Cher actionnaire,

J'ai le plaisir de vous annoncer que la cotation de l'action Metaleurop va reprendre très prochainement. En effet, après deux années de procédures, le Tribunal de Commerce de Paris a homologué le plan de redressement par voie de continuation d'activité de notre société, par un jugement rendu le 24 novembre 2005.

Voici les principaux éléments du plan qui nous permettent d'envisager l'avenir avec confiance.

Compte tenu des abandons de créances obtenus pour un montant total de 19,8M€ et du retraitement de certaines créances déclarées, le passif à rembourser pris en compte pour l'établissement du plan s'élève à 60,8M€. Sur ce dernier montant, différentes créances représentant un montant global de 12,6M€ font l'objet de contestations.

Les modalités d'apurement du passif diffèrent selon l'option du plan retenue par les créanciers :

- 58 % du passif non contesté a fait l'objet d'un abandon de créance de 50% (19,8M€), en contrepartie du remboursement du solde (soit 50 %) sur deux ans (2006 et 2007). Cette option bénéficie d'une clause de retour à meilleure fortune à la sortie du plan en 2015 ;
- 42 % du passif non contesté n'a pas fait l'objet d'un abandon de créance ; pour cette partie du passif, il est prévu un remboursement en dix annuités progressives (2006 à 2015) ;
- pour la partie du passif faisant l'objet de contestations, le remboursement interviendra en dix annuités progressives (2006 à 2015).

Le plan prévoit que le financement sera assuré par le cash-flow généré par l'activité de la société, les dividendes à recevoir des filiales, et le produit des cessions d'actifs non stratégiques prévues au cours des deux premières années de mise en œuvre du plan. À cet égard, la société a procédé en décembre à la levée d'option de la promesse de vente qu'elle détenait sur sa participation dans Conimast pour un montant de 1,5M€.

Vous trouverez ci-après le bilan consolidé pro forma au 30 juin 2005 après prise en compte des effets du plan de continuation.

Bilan consolidé au 30 juin 2005.
En M€

Actif au 30.06.05		Passif au 30.06.05	
Immobilisations	70,6	Capital	89
Stocks	34,7	Prime / Réserves	-108,9
Actif circulant	36,4	Résultat net part du groupe	7
		Capitaux propres part du groupe	-12,9
		Actionnaires minoritaires	2,2
		Capitaux propres plus actionnaires minoritaires	-10,7
		Provisions	54,2
Disponibilités	5,5	Dettes	103,7
TOTAL	147,2	TOTAL	147,2

Bilan consolidé pro forma au 30 juin 2005 après prise en compte des effets du plan de continuation. En M€

Actif au 30.06.05		Passif au 30.06.05	
Immobilisations	70,6	Capital	89
Stocks	34,7	Prime / Réserves	-108,9
Actif circulant	36,4	Résultat net part du groupe	26,7
		Capitaux propres part du groupe	6,8
		Actionnaires minoritaires	2,2
		Capitaux propres plus actionnaires minoritaires	9
		Provisions	54,2
Disponibilités	5,5	Dettes	84
TOTAL	147,2	TOTAL	147,2

Comptes établis en référentiel français ayant fait l'objet d'une revue limitée des commissaires aux comptes et publiés le 04/11/2005 au BALO.

La bonne tenue des cours des métaux et les performances industrielles pérennes au cours du second semestre, nonobstant les arrêts prévus pour maintenance, nous permettent d'envisager un chiffre d'affaires 2005 aux alentours de 225M€ et d'anticiper une amélioration sensible du résultat d'exploitation 2005 par rapport à celui de 2004.

En ce qui concerne l'établissement des comptes consolidés au titre de l'exercice 2005 selon les nouvelles normes comptables internationales dites IFRS, la mise en œuvre du projet de transition se poursuit comme il l'avait été annoncé dans notre communiqué du 25 octobre dernier et permet d'ores et déjà d'identifier un certain nombre de divergences, par rapport au référentiel français. La conversion du bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2004, selon le nouveau référentiel international, aura notamment pour conséquence de modifier la valeur nette comptable des postes relatifs aux immobilisations corporelles, aux stocks et aux provisions pour avantages au personnel. Au stade actuel du projet, l'impact sur le montant des capitaux propres de la conversion du bilan d'ouverture ne peut être chiffré avec précision.

À l'issue de plusieurs années de procédures et de lourdes restructurations, Metaleurop amorce donc un nouveau départ, s'appuyant à la fois sur son savoir-faire reconnu et sur une stratégie industrielle claire et ciblée. En effet, au cours des deux dernières années, nous avons recentré nos activités essentiellement sur le recyclage, la transformation du plomb et plastique, et maintenu nos participations dans le secteur du zinc et des métaux spéciaux.

Cette stratégie nous a permis de démontrer notre capacité à pérenniser notre activité industrielle, d'amorcer un virage significatif dans notre redressement financier et de nous mobiliser autour d'un projet fédérateur pour l'avenir, grâce à la collaboration sans faille des équipes du groupe.

Je tiens particulièrement à vous remercier pour le soutien que vous nous avez jusqu'ici témoigné. Ensemble, et grâce à votre confiance renouvelée, nous pouvons nous tourner avec sérénité vers l'avenir.

Bien sincèrement,



Yves ROCHE
Président Directeur Général